

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 69 (1930)
Heft: 9

Artikel: Le théâtre de Lausanne
Autor: Véritas
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-223129>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

préoccupe-toi de la santé et prends ta femme dans une famille de bon sang et de bon sens, ce n'est pas si commun :

*De bon plant, plante ta vigne
De bonne mère prend la fille.*

Tâche d'en trouver une qui soit bien élevée, intelligente, douce et laborieuse. Tant mieux pour toi si elle est jolie, mais dis-toi bien cependant que :

*Beauté sans bonté
N'est que pure vanité.*

Il pourra t'arriver que ta femme ait d'excellentes qualités sans être belle ; dans ce cas, ne t'en tourmente pas trop. Si elle ne jouit pas d'une beauté d'extra ; si, pour la tournure et le profil, elle ne se trouve pas comme on dit, « dans le gros courant », la belle affaire ! Le bonheur embellira sa couronne de nombreux enfants qui lui feront le plus beau cadre du monde. Et puis, tu sais :

Pouette chatte, beaux minous.

Souviens-toi de notre voisin François qui, marié à une femme laide, chérissait son épouse et écrivit ces mots sur la muraille de sa chambre :

*Ce qui est beau ne paraît pas toujours beau,
Mais bien plutôt ce qui plaît.*

Ne sois pas comme les paysans jurassiens qui disent du mariage :

*La première année, c'est bâisi-bâisa ;
La seconde, berci-berça ;
Et la troisième, couci-couça !*

La beauté est éphémère ; elle peut faire éclater, dans ton ciel conjugal, quelques orages. Pense à cette épiphée qu'un duc de Savoie fit graver sur la tombe de son amie :

*Ci-gît dans une paix profonde
Cette dame de volupté
Qui, pour plus de sûreté
Fit son paradis en ce monde.*

Et n'est-ce pas Prosper Mérimée qui a dit :

« L'amour est comme une auberge espagnole, on n'y trouve que ce que l'on y apporte. »

Si tu ne tiens pas compte de mes observations, tu pourras répéter, avec un gros soupir, ce vieux dictin que j'entendais, l'autre soir encore, à la laiterie :

*Ah ! c'est un bien bel oiseau que la pie,
Mais quand on la voit toujours, elle finit par
agacer.*

Méfie-toi de ces « agasses », de ces pies de quartier ou de fontaine, pies de ville ou de village, barjaques, tapettes et batoilles, langues à venin qui sont le fléau de la maison.

La Bible l'a dit avant nous :

Là où il y a abondance de paroles, il y a abondance de chagrins.

A quoi un vieux grincheux a cru devoir ajouter dans le style de Salomon :

*Vent qui amène la gelée, bise qui dégèle
Et femme qui sait se taire,
Sont trois choses qu'on ne voit guère.*

N'est-ce pas notre cousin Vincent, le maréchal, qui écrit un jour sur la porte de sa forge :

*Si les mauvaises langues pouvaient flamber
comme le feu, le charbon serait pour rien.*

Maintenant, mon cher Daniel, une fois ta compagne choisie et votre mariage célébré, aie soin de mettre ton bonheur à l'abri des indiscrets et des jaloux. Vis en paix avec ta femme, garde le silence plutôt que de la contredire à tous propos, car :

Qui répond, appond.

Peut-être auras-tu de la famille, mon cher neveu. Je te le souhaite, car un nid sans oisillons, c'est un crève-cœur dans la vie. Si des enfants viennent égayer ton foyer, élève-les avec douceur et fermeté. Il ne faut pas qu'ils croissent comme les broussailles de nos ravin. Si ce sont eux qui commandent à la maison, si tu leur lâches la bride sur le cou pour les laisser faire toutes leurs farces et leurs calembardes, sans oser piper le mot, pauvre ami ! On pourra dire plus tard, comme on dit à Lavaux :

*A présent, cours après ton cochon,
La ficelle est rompue.*

Et en face des responsabilités nouvelles, redoublé d'énergie, te rappelant, au jour des noirs soucis, cette parole que ton grand-père a écrite de sa main sur la première page de notre grande Bible :

*Le bon Dieu n'envoie pas un cabri
Sans un buisson pour le nourrir.*

Sur ce, mon cher Daniel, je pose la plume, car :

Quand l'e bon, l'e prau.

Je te salue avec la plus tendre affection, en te disant : bon courage !

Ton oncle : *Jean-Louis.*

Au moment de clore cette lettre, il me revient à l'esprit ce proverbe aussi aigre que malicieux de messieurs les Chinois :

Le mariage est une forteresse assiégée : ceux qui sont dehors veulent y entrer et ceux qui sont dedans veulent en sortir.

Et ce mot de Balzac :

Le mariage doit incessamment combattre un monstre qui dévore tout : l'habitude.

C'est en songeant à ce monstre-là, destructeur d'amour et de poésie, c'est en pensant à toutes les chances que courrent ceux qui descendent dans dans l'arène nuptiale que la sagesse des Persans a dit à son tour :

*Si tu vas à la guerre, fais une prière ;
Si tu vas sur la mer, fais deux prières ;
Si tu songes au mariage, fais trois prières.*

Alfred Cérésole.

GAZOUILLEMENT

*Maman a pris Baby pour se rendre à l'église,
Il ne bougera pas, non, car il l'a promis.
Mais voici qu'un objet fait naître sa surprise
Et réveille soudain ses esprits endormis.
Ce Monsieur, devant lui, comment est-ce possible
Il n'a point de cheveux ! Le voilà stupéfait !
D'une petite voix, à peine intelligible :
— Cet homme, est-ce le Bon Dieu qui l'a fait ?
— Oui, mais ne cause pas, Baby, je t'en conjure.
Tout en suivant des yeux le crâne dégarni,
Il s'approche encor plus de sa mère et murmure :
— Pourquoi ne l'a-t-il pas fini ?*

Mme Sautter.

(Extrait du « Gazoouillement des Nids »).

Un truc très simple. — Donnez-moi vingt sous ? demande à un monsieur un individu qui n'a pas l'air d'un mendiant. Le passant continue son chemin.

— Alors, je sais ce qui me reste à faire ! ajoute l'individu, qui s'éloigne d'un pas décidé.

— Bien sûr, il va se tuer ! pense le passant. Il court après le pauvre diable et lui donne ce qu'il demande.

— Qu'alliez-vous faire ?

— Je me serais privé de mon apéritif !

LE THÉÂTRE DE LAUSANNE.

LA date du 10 mai 1871 ne rappelle rien que de charmants souvenirs aux Lausannois en fête ce jour-là, jour d'inauguration de leur théâtre. Jusqu'alors, les troupes dramatiques et lyriques en passage au chef-lieu cantonal donnaient leurs représentations en Martheray, dans l'immeuble transformé depuis en chapelle de culte évangélique libre.

Certes, la salle n'était ni très luxueuse ni très moderne, mais de bonnes soirées s'y écoulerent alors même, un peu à la bonne franquette, en famille, comme jadis à Genève, dans ce bon vieux théâtre des Bastions où, si les ors n'étaient point éblouissants, la gaiété, tout au moins y riait de tout cœur et de tout éclat.

Donc, le théâtre de Lausanne fut construit de 1869 à 1871 et les plans en furent établis par l'architecte Verrey. Dire que lors de l'ouverture la critique n'attaqua point quelque peu le nouvel édifice, serait déguiser pas mal la vérité. D'aucuns réclamaient « plus d'homogénéité », regrettant qu'on eut ainsi fait « deux édifices différents, le premier destiné à être vu extérieurement, et le second à concentrer toutes ses beautés à l'intérieur ». D'autres eussent désiré une plus grande élévation du fronton, au-dessus des deux faces latérales, ce qui « eût donné au théâtre une ap-

arence plus monumentale » ; d'autres enfin, s'en prenant à la décoration intérieure trouvaient « le plafond d'une richesse un peu papillotante ». Cette décoration due à M. Grasset et à MM. Borchgrave et Bidau paraissait à quelques-uns « trop prétentieuse pour notre petite cité ». Bref, de tous ces verbiages, il ne resta bientôt qu'une satisfaction sans mélange et la génération actuelle en se plaisant à ouïr Molière ou Rossini en cette délicieuse bonbonnière se soucie fort peu des critiques d'autrefois.

La soirée d'inauguration fut un triomphe et pour les acteurs, chanteurs, danseurs, et pour le bâtiment lui-même. L'orchestre dirigé par M. Heinrich et composé de trente-cinq musiciens au nombre desquels, déjà, quelques amateurs Lausannois, débute par l'ouverture du *Jubilé de Weber*, puis, l'excellent M. Monnet, que les succès du *Conteur* n'avaient point encore illustré et qui ne connaissait alors ni Favez ni Grognuz, lut un prologue en vers, « très lausannois, rempli d'allusions piquantes et de mots réussis ».

Cependant, le Comité du Théâtre désireux de présenter au public la machinerie de l'édifice avait préparé un apothéose de l'*Helvétie*, laquelle sous la forme traditionnelle d'une belle personne et dans l'attitude déjà oubliée de « la femme assise » — voir la monnaie du temps — étendait la main vers les montagnes comme pour bénir les drapeaux et les écussons des 22 cantons placés à ses pieds. Ajoutons que pendant ce tableau vivant l'orchestre joua le *Rufst du mein Vaterland*.

Après la note patriotique vient, — si j'ose ainsi parler — la note chorégraphique. — « Le tableau s'étant englouti dans le sol », la scène ne présente plus qu'un magnifique jardin, au milieu duquel s'élance une véritable fontaine d'eau jaillissante. L'orchestre exécute une vive mélodie et l'on vit arriver deux théories de bergers et de bergères en miniatures, « vraie guirlande de fleurs vivantes, croisant et balançant en cadence leurs petites jambes gracieuses et leurs têtes de chérubins ». Ce ballet d'enfants est dirigé par M. Gerber.

Et comme il est traditionnel en notre bonne ville que dans toute fête littéraire la jeunesse académique — ce n'était point encore la jeunesse universitaire — prenne sa part du travail et sa part des honneurs, quelques scènes de l'*Avarie* de Molière sont jouées par étudiants et amateurs. C'était pour ainsi dire, l'initiale prise de possession du théâtre par les jeunes qui depuis lors ont maintes fois recueilli sur cette scène des bravos mérités. N'est-ce pas Zofingue, *Belles-lettres, Stella, Helvétia, Gymnastes, etc., etc. ?*

Cependant, le morceau de résistance en cette première soirée dramatique et lyrique sur la scène nouvelle lausannoise fut la représentation du *Barbier de Séville* par la troupe du théâtre de Genève. Mais avant cette seconde partie le *Chœur d'hommes* de Lausanne qui, déjà, sous la direction du très regretté Hössli, moissonnait des lauriers lesquels fleurissaient encore et portent de beaux fruits, chantait avec accompagnement d'orchestre l'*Hymne à l'Helvétie* du non moins regretté Rambert. Comme ces choses nous vieillissent et que de vides autour de nous — vides incomblés — en ces soixante années !

Le *Barbier de Séville* fut parfait. L'excellent ténor Genevois fut un Almaviva exquis et *Guille-mos* qui conquit, depuis lors, une réputation enviable enleva *Figaro* avec un brio entraînant. Bref, excellente soirée qui se termina fort tard et que nul ne trouva longue, mais, dit la *Gazette de Lausanne*, la route qui conduit du théâtre à la place St-François l'a été bien plus ; le public était presque obligé de chercher son chemin à tâton, car la parcimonie de l'administration du gaz avait déjà éteint la plupart des becs. Une autre fois, les spectateurs se muniront de lanternes.

Malgré un demi siècle écoulé, il serait difficile, à un point de vue, de s'écrier avec Racine : « Que les temps sont changés ».

Et, maintenant, à titre de souvenir et de document, et aussi, pour inciter à quelque reconnaissance envers les fondateurs du théâtre, voici les noms des citoyens auxquels ils la doivent, membres du premier comité: MM. de Loys, président; Auberonnois; Charrière-de Sévéri (encore abon-

né au *Conteur* ; Jouvet ; Francillon ; Philippe Ogay, auxquels étaient adjoints comme délégués de la Municipalité : MM. Chautemps ; Grand, colonel ; Jaques Vallotton.

Tels furent les débuts au nouveau théâtre de Lausanne. L'histoire des représentations dramatiques sur cette scène aurait, sans doute, quelque intérêt. Il y eut dans cette longue série, maintes variations et, comme on dit chez nous « des hauts et des bas » ; cependant la moyenne a été généralement bonne et en ces dernières années, les directeurs ont réellement pris peine à tenir le public lausannois au courant des nouveautés dramatiques et lyriques.

Véritas.

Le point de vue de Bob. — Bob s'est obstiné, toute la matinée, à ne pas vouloir dire la première lettre de son alphabet, et on l'a fouetté. Son père le trouve tout en pleurs. Il appelle l'enfant, le prend sur ses genoux et, lui demande :

— Mon petit Bob, pourquoi n'as-tu pas voulu dire « a » ?... Ce n'est pourtant pas difficile !

— C'est que, quand j'aurais dit « a », on me fera dire après toutes les autres lettres !



SOUVENIRS DES CAMPAGNES DE LOUIS BÉGOS, LIEUTENANT-COLONEL

Je conservai mon grade de sous-lieutenant, que j'avais obtenu dans l'armée helvétique. Je faisais partie du bataillon Felber, et j'étais sous les ordres de mon frère, qui était capitaine depuis longtemps. Envoyés d'abord à Ancône, puis à Lorette, nous suivîmes ensuite les bords de l'Adriatique jusqu'à Barlette. Cette contrée m'a toujours laissé une impression agréable ; j'en ai peu trouvé dans mes courses lointaines qui ressemblaient davantage aux rives de notre beau lac.

L'aisance paraissait y régner, et les villages nous offraient des logements passables. Me trouvant à l'avant-garde, je m'égarai, en m'éloignant de la grand-route, et cette imprudence faillit me coûter cher. Dévoré par la soif, je me désaltérai à un ruisseau qui coulait dans l'Adriatique, et, la nuit suivante, je fut pris d'une violente dysenterie. Obligé de suivre le bataillon, j'étais forcé de me servir des voitures à deux roues du pays, misérables véhicules traînés par des bœufs. Mes douleurs en étaient cruellement augmentées. J'arrivai ainsi à Barlette, où je fus embarqué avec d'autres malades, afin de diminuer ce qu'avait de pénible notre trajet par terre. Nous fûmes alors débarqués à Bari, où nous séjournâmes quelques jours avec le régiment. Le colonel me voulant beaucoup de bien, désigna mon logement chez le marquis de M..., où je trouvai la plus généreuse hospitalité. Logé dans une chambre très confortable, je fus admis à la table de famille, lorsqu'un incident des plus inattendus vint changer l'agréable existence que je menais. Le marquis de M... avait une fille charmante, qui avait été élevée au couvent. Peu de jours après mon arrivée, elle devait avoir une entrevue avec son fiancé, entrevue à laquelle le marquis m'engagea à assister. Je fus très flatté, je l'avoue, de cette marque de confiance. J'étais jeune alors ! et l'impression que produisit sur moi Mlle de M... ne lui échappa point. Le fiancé était un vieillard morose, et ce mariage, arrangé au sortir du couvent, sans l'aveu de la jeune fille, ressemblait à ces tristes fiançailles qui sont un marché, plutôt que l'union de deux coeurs. Au bout de quelques jours, il s'établit entre la jolie fiancée et moi une innocente correspondance, représentée par des fleurs d'abord, puis par des billets brûlants d'amour, que nous cachions avec soin, tantôt dans nos serviettes, tantôt dans la corbeille à ouvrage dont se servait ma belle Napolitaine. Mais notre bonheur ne devait pas durer longtemps ; Mlle de M... fut vue par son frère, cachant un billet qui m'était destiné. Grande fut la fureur du jeune homme, qui me voyait déjà enlevant sa sœur, comme aurait pu le faire un paladin du seizième siècle. Je réfléchis un moment sur ce que j'avais à faire, lorsque

je rencontrais Mlle de M..., qui me dit, en passant rapidement : « Soyez sur vos gardes ! » Je compris que, dans un pays où la vengeance est aussi cruelle qu'expéditive, je ferais bien de me tenir sur le qui vive. Aussi pris-je mes précautions pour la nuit. J'avais avec moi un excellent chien d'arrêt : je le fis coucher au pied de mon lit, et je m'endormis sans trop d'inquiétude, lorsqu'à une heure avancée, mon chien se précipita tout à coup avec fureur contre la porte de la chambre. J'entendis distinctement un bruit de pas qui s'éloignait, et je compris alors pourquoi Mlle de M. m'avait averti. Le moment était venu de mettre un terme à une amourette qui pouvait finir par une tragédie ; aussi, dès le lendemain, je me rendis chez le colonel, à qui je confiai en partie ma mésaventure, et je quittai, non sans de vifs regrets, la maison hospitalière où j'avais passé de si doux moments. L'incident final me prouvait seulement qu'il fallait plus de prudence que je n'en avais eu, pour mener à bien l'aventure.

Quelques jours après, je quittai Bari pour me rendre à Naples. Nous étions chargés de recevoir la solde de l'armée ; nous traversâmes les Apennins, contrée chère aux brigands, qui y ont été domicile. A l'entrée de presque tous les villages, nous trouvions des poteaux sur lesquels il y avait une grille renfermant la tête d'un bandit. A Naples, nous fîmes la connaissance du trésorier de l'armée, et nous passâmes huit jours fort agréablement dans cette belle capitale.

A notre retour, nous étions, à Ponte di Bovine, une alerte qui nous donna quelque inquiétude. Notre fourgon était dans une grande cour, mais il paraît que nos villageois, ainsi que quelques gens armés, brigands dans l'occasion, avaient senti l'odeur de l'argent, car la cour se remplit bientôt d'une foule d'individus aux allures les plus suspectes. Nous fîmes alors sortir notre fourgon de la cour ; nous étâmes notre bivouac sur le chemin, bien décidés à défendre sérieusement notre trésor. Pour plus de sûreté, nous enfermâmes toute la meute suspecte dans la cour, dont nous avions verrouillé les portes. Pendant toute la nuit, nous fûmes sur le qui vive, et nous parvînmes ainsi à amener intact le dépôt qui nous avait été confié.

La route que nous parcourûmes de Naples à Barlette était assez bonne, mais les habitants nous parurent fort pauvres. En voici, du reste, une preuve. En passant dans le hameau d'Ariano, je n'oublierai jamais le repas qui nous fut servi ; nous vîmes arriver sur la table de magnifiques côtelettes, dont la grandeur phénoménale nous surprit. Nous demandâmes à l'hôte ce qu'il nous servait là ? Oh ! répondit-il, c'est un fin morceau, Messieurs, dont vous serez contents, je pense. — Qu'est-ce donc ?... — Un âne trépassé d'hier, et je vous dédie de trouver quelque chose de meilleur dans tout le village. — Nous ne pûmes nous empêcher de rire à ce singulier aveu, et, comme nous étions de fort bonne humeur, nous fîmes honneur à feu l'âne, en gens qui avaient bon appétit. Le temps passait gaiement, on le voit, puisque, dans l'occasion, nous savions manger de l'âne sans nous plaindre.

Nous allions toucher au terme de notre voyage, car nous n'étions plus éloignés de Barlette que de quelques minutes, lorsque, à ma grande surprise, je reconnus mon frère cadet, qui venait à ma rencontre. Je ne comprenais pas comment cet enfant de 17 ans avait fait ce long voyage. Grand fut le bonheur de nous revoir ; — nous conversâmes longtemps sur le canton de Vaud qu'il venait de quitter. — Charles entra dans ma compagnie, de manière que nous nous trouvions trois frères dans la même compagnie, savoir : un capitaine, un sous-lieutenant et un soldat. Nous séjournâmes encore quelque temps dans ce dernier port, puis notre régiment se dirigea, par terre, sur Tarente. Nous traversâmes un grand nombre de localités de peu d'importance, pour nous arrêter à Massafra, qui n'est qu'à cinq lieues de Tarente.

Massafra est un assez grand village, possédant un couvent de religieuses. Entre soldats et jeunes nonnes, il y eut toujours une sympathie à laquelle nous ne pûmes pas échapper. Mon frère, ainsi que le capitaine W..., notre compatriote, échangèrent, à ce qu'il paraît, quelques caillades

avec les nonnes qui habitaient l'étage supérieur. L'affaire marcha vite, et un rendez-vous fut accordé. Par une belle nuit, une de ces belles de nuit d'Italie qui invitent à l'amour, une corde fut jetée d'une mansarde au bas du mur du couvent. Mon frère, il paraît, eut le sort de monter le premier. Il était arrivé sain et sauf sur le toit et son camarade le suivait de près, lorsque, au milieu de l'ascension, ô malheur ! la corde se rompt et le pauvre capitaine va rouler à terre. Mon frère, craignant une surprise, descendit lestelement auprès de son malheureux ami, qu'il trouva sur le sol avec une jambe cassée. Les nonnes, très déçues et fort inquiètes d'un accident qui pouvait gravement les compromettre, aidèrent de leurs vœux et de leurs prières la fin de cet épisode, qui, pour elles, aurait pu tourner au drame.

(A suivre).

Nouvel emprunt fédéral de conversion de fr. 250.000.000.

Dans le but de convertir partiellement ou de rembourser l'emprunt fédéral 5 1/2 % de 1922, de 300 millions de francs, venant à échéance le 1er septembre 1930, la Confédération a contracté un nouvel emprunt 4 1/2 % de 250 millions.

De ce moment, le Département fédéral des finances s'est réservé 25 millions pour des fonds spéciaux. Le solde de 225 millions a été pris ferme par les banques suisses qui l'offrent en souscription publique, du 26 février au 7 mars à midi, au cours de 98,90 %, augmenté du timbre fédéral sur les obligations s'élevant à 0,6 %.

Si les demandes de conversion dépassent le montant de 225 millions, celles-ci seront soumises à une réduction proportionnelle. Les titres non absorbés par la conversion sont offerts en souscription publique contre espèces, au même cours.

La Confédération a remboursé l'année dernière l'emprunt 5 1/2 % de 30 millions de dollars contracté en Amérique en 1919 ; le 1er janvier 1931, elle remboursera les 19 millions de dollars formant le solde de son emprunt 8 %, de 25 millions de dollars, émis également en Amérique en 1920. Le Département fédéral des finances s'est déjà assuré, par ses propres moyens, les dollars nécessaires à ce remboursement.

Partout les hommes souffrent

de la grippe, des rhumes et des bronchites. A tous nous conseillons de prendre chaque jour quelques véritables Bourgeons de Sapin Etienne Huber, Lausanne. Les meilleurs, les plus efficaces.

Pêcheurs

ABSOLUMENT tout pour la pêche
MARCHANDES FRAICHES constamment renouvelées

MAYOR

Grand-Pont

LE SPÉCIALISTE POUR
la CHASSE, le TIR, la PÊCHE

à LAUSANNE

Pour la rédaction :
J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

S. Geismar Chapellerie. Chemiserie.
Confection pour ouvriers.
Bonneterie. Casquettes.

Place du Tunnel 2 et 3. LAUSANNE

RADIO GÉNÉRALE

DENIER & C° Rue St-François 3, LAUSANNE - Fond. 1920
Tél. 26.196 — Maison des Vaudois